

Dans le cadre des réflexions sur la stratégie militaire, je ne peux ignorer cette semaine la publication le 3 janvier 2012 (téléchargement sur le site de [secret défense](#)) par le département de la défense américain des orientations stratégiques des Etats-Unis « Sustaining US global leadership : priorities for 21st century defense ». Ce document de 16 pages vise à donner les orientations pour les forces armées américaines à atteindre en 2020. Certes, il vise à justifier la décroissance du budget de la défense de 500 milliards de dollars environ sur les dix prochaines années. Il est annoncé en parallèle des débats sur le budget 2013 d'un montant de 531 milliards de dollars (414 milliards d'euros) hors le coût des guerres, qui fait l'objet d'une allocation différenciée de 115 milliards de dollars soit 90 milliards d'euros (3 fois environ le budget français de la défense pour 2012, hors pensions, de 31,8 milliards d'euros). Je remarque que la recherche militaire atteint ... 72 milliards de dollars soit 56,5 milliards d'euros, presque deux fois le budget français de la défense, sans oublier une augmentation des salaires des militaires d'1,6%.

Je retiens donc dans ce document l'intervention du président Obama comme « commandant en chef » qui rappelle les objectifs de maintenir la supériorité militaire et de préserver la confiance « in our troops, military families and veterans » engagés depuis dix ans en permanence dans des conflits. Il annonce la volonté de ne pas avoir des forces armées mal préparées comme dans le passé (sans référence à une période déterminée). Surtout il rappelle l'obligation morale de la nation envers ses soldats blessés physiquement et psychologiquement, leurs familles mais aussi dans le retour à un travail civil pour un grand nombre de vétérans, sans aucun doute pour ne pas revoir l'après guerre du Vietnam. 6200 soldats ont été tués en Irak et en Afghanistan, 46 000 blessés sans compter sans doute les conséquences psychologiques pour un nombre important de vétérans que l'on découvre peu à peu. Cette préoccupation peut s'appliquer totalement à nos vétérans, nos blessés, leurs familles. Il a déjà beaucoup été relaté dans notre presse le déplacement des intérêts stratégiques des Etats-Unis vers l'Asie. Il faut cependant souligner le renforcement des relations avec l'Inde poursuivant en cela la politique engagée par le président Bush. L'engagement au Moyen-Orient est maintenu. Les responsabilités en Europe au titre de l'article 5 de l'OTAN sont réaffirmées, ce qui n'implique pas le maintien des forces américaines. Les Européens considérés comme des producteurs de sécurité sont appelés à mieux partager le fardeau. L'Europe ne pourra pas éviter de prendre à sa charge des objectifs de sécurité et de combler ses lacunes comme les opérations en Libye en ont montré la cruelle réalité. L'Europe des marchands devra donc faire des efforts conséquents pour sa défense bien qu'en l'occurrence investir dans l'OTAN reste la seule solution efficace.

Je remarque surtout qu'il s'agit de préserver la liberté d'action des Etats-Unis en dissuadant et en combattant leurs adversaires « including those seeking to deny our power projection », c'est-à-dire, si je ne me trompe pas, la Chine qui construit par exemple une flotte de haute mer et menace toute approche de la flotte américaine et l'Iran avec le détroit d'Ormuz. La Chine est considérée comme une puissance régionale ayant le potentiel d'affecter l'économie américaine et sa sécurité. Il lui est donc demandé d'être transparente sur la réalité de son budget consacré à la défense « pour éviter des frictions dans la région ». Un rapport annuel du Pentagone est d'ailleurs présenté au Congrès depuis 2000 sur la puissance militaire chinoise.

L'adversaire sera aussi l'acteur non étatique par sa capacité aujourd'hui à acquérir de la haute

technologie pour des actions terroristes, la lutte contre le terrorisme restant un axe stratégique des Etats-Unis. Les armes de destruction massives sont toujours considérées comme une menace. L'action pour garantir l'accès aux « global commons » est affirmée. Ayant fait l'objet d'une expérimentation multinationale notamment avec la France, ces global commons sont une vision stratégique anglo-saxonne destinée à préserver les espaces permettant le commerce et l'économie : espace maritime, cyberspace.... Elle susciterait plutôt l'interrogation parmi les alliés européens continentaux !

Cet environnement stratégique établi, les Etats-Unis en ont déduit les missions des forces armées et sept principes d'emploi des forces (A lire dans le document). Concernant les missions, je retiens une stratégie militaire à la fois composée d'actions directes et d'actions indirectes notamment par l'encadrement et la formation de forces locales, le déploiement de forces moins nombreuses, souvent à partir de prépositionnements (les Etats-Unis viennent d'installer une base en Australie), bénéficiant de la suprématie technologique (donc une forte interaction avec l'industrie de défense), pour des périodes plus courtes notamment des opérations de stabilisation. Les opérations de contre-insurrection devront rester une compétence des forces armées pour ne pas perdre l'expérience acquise en Irak et en Afghanistan. Il ne faudra pas non plus que nous perdions la nôtre après l'Afghanistan.

Les forces armées doivent pouvoir être engagées aussi bien dans une opération majeure dans toutes ses composantes (terre, air, mer, cyberspace) qu'en même temps dans une opération de moindre ampleur, en étant capable notamment d'infliger des dommages inacceptables pour l'adversaire. Au titre de l'influence des Etats-Unis, les forces enfin maintiendront les missions de déploiement et les entraînements avec leurs alliés. L'action humanitaire des forces armées est affirmée comme une mission des forces armées américaines. L'exemple notamment d'Haïti et de l'efficacité des forces américaines est, à mon avis, à rappeler et à méditer.